

**EU-SILC**

**RAPPORT INTERMÉDIAIRE SUR LA QUALITÉ**

**LUXEMBOURG**

**2010 - Vague 8**



## TABLE DES MATIERES

<b>INDICATEURS TRANSVERSAUX COMMUNS DE L'UNION EUROPÉENNE .....</b>	<b>4</b>
<b>1.1. INDICATEURS COMMUNAUTAIRES TRANSVERSAUX COMMUNS FONDÉS SUR LA DIMENSION TRANSVERSALE DES STATISTIQUES EU-SILC.....</b>	<b>4</b>
<b>1.2. AUTRES INDICATEURS .....</b>	<b>16</b>
1.2.1. REVENU DISPONIBLE ÉQUIVALENT .....	16
1.2.2. <b>ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES SEXES NON AJUSTÉ .....</b>	<b>16</b>
<b>2. PRÉCISION .....</b>	<b>17</b>
<b>2.1. PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE.....</b>	<b>17</b>
2.1.1. CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON EU-SILC À PARTIR DE SEPT ÉCHANTILLONS.....	17
2.1.2. UNITÉS D'ÉCHANTILLONNAGE.....	17
2.1.3. VARIABLES AUXILIAIRES UTILISÉES POUR LA STRATIFICATION DU NOUVEL ÉCHANTILLON .....	17
2.1.4. TAILLE D'ÉCHANTILLON ET CRITÈRES D'ALLOCATION.....	17
2.1.5. SCHÉMA DE SÉLECTION DE L'ÉCHANTILLON .....	17
2.1.6. RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON AU COURS DU TEMPS .....	17
2.1.7. RENOUELEMENT DE L'ÉCHANTILLON : GROUPES DE ROTATION .....	17
2.1.8. PONDÉRATIONS .....	17
2.1.8.1. Effet du plan d'échantillonnage .....	17
2.1.8.2. Ajustements pour non-réponse .....	17
2.1.8.3. Ajustements aux données extérieures.....	17
2.1.8.4. Pondération transversale finale .....	17
2.1.9. SUBSTITUTIONS .....	18
2.1.9.1. Méthode de sélection des unités de substitution.....	18
2.1.9.2. Principales caractéristiques des unités remplacées par rapport aux unités initiales, par région (NUTS 2) si disponible.....	18
2.1.9.3. Ventilation des unités remplacées suivant l'enregistrement du contact à l'adresse (DB120), le résultat du questionnaire «ménage» (DB130) et l'acceptation de l'entretien (DB135) .....	18
<b>2.2. ERREURS D'ÉCHANTILLONNAGE .....</b>	<b>19</b>
2.2.1. ERREURS TYPES ET TAILLE EFFECTIVE DE L'ÉCHANTILLON .....	19
<b>2.3. ERREURS NON DUES À L'ÉCHANTILLONNAGE.....</b>	<b>20</b>
2.3.1. ERREURS DANS LA BASE DE SONDAGE ET LA COUVERTURE .....	20
2.3.2. ERREURS DE MESURE ET DE TRAITEMENT.....	22
2.3.2.1. Erreurs de mesure .....	22
2.3.2.2. Erreurs de traitement.....	23
2.3.3. ERREURS DE NON-RÉPONSE .....	24
2.3.3.1. Taille de l'échantillon obtenu: .....	24
2.3.3.2. Non-réponse des unités .....	24
2.3.3.3. La ventilation des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (DB120), le «résultat du questionnaire “ménage”» (DB130) et l'«acceptation de l'entretien» (DB135), pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total .....	25
2.3.3.4. La ventilation des unités remplacées (le cas échéant) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (DB120), le «résultat du questionnaire “ménage”» (DB130) et l'«acceptation de l'entretien» (DB135), pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total.....	26

2.3.3.5. Non-réponse à certaines questions .....	27
2.3.3.6. Nombre total des non-réponses à certaines questions et des observations dans l'échantillon au niveau de l'unité portant sur les indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC, pour le revenu disponible équivalent et l'écart de rémunération entre les sexes non ajusté (le cas échéant).....	29
<b>2.4. MODE DE COLLECTE DES DONNÉES .....</b>	<b>29</b>
<b>2.5. DURÉE DE L'ENTRETIEN .....</b>	<b>30</b>
<b><u>3. COMPARABILITÉ.....</u></b>	<b><u>31</u></b>
<b>3.1. CONCEPTS ET DÉFINITIONS DE BASE .....</b>	<b>31</b>
<b>3.2. COMPOSANTES DU REVENU.....</b>	<b>32</b>
3.2.1. LES DIFFÉRENCES ENTRE LES DÉFINITIONS NATIONALES ET LES DÉFINITIONS TYPES DES STATISTIQUES EU-SILC, ET UNE ÉVALUATION, SI DISPONIBLE, DES RÉPERCUSSIONS DES DIFFÉRENCES MENTIONNÉES SERONT COMMUNIQUÉES POUR LES VARIABLES CIBLES SUIVANTES: .....	32
3.2.2. LA SOURCE OU LA PROCÉDURE UTILISÉE POUR LA COLLECTE DES VARIABLES DU REVENU.....	32
3.2.3. LA FORME SOUS LAQUELLE ONT ÉTÉ OBTENUES LES VARIABLES DU REVENU AU NIVEAU DES COMPOSANTES (PAR EXEMPLE BRUTES, NETTES D'IMPÔTS SUR LE REVENU À LA SOURCE ET DE COTISATIONS SOCIALES, NETTES D'IMPÔTS SUR LE REVENU À LA SOURCE, NETTES DE COTISATIONS SOCIALES) .....	32
3.2.4. LA MÉTHODE UTILISÉE POUR OBTENIR LES VARIABLES CIBLES DU REVENU SOUS LA FORME REQUISE (C'EST-À-DIRE EN TANT QUE VALEUR BRUTE) .....	33
<b><u>4. COHÉRENCE.....</u></b>	<b><u>34</u></b>
<b>4.1. COMPARAISON DES VARIABLES CIBLES DU REVENU ET DU NOMBRE DE PERSONNES PERCEVANT UN REVENU POUR CHAQUE «COMPOSANTE DU REVENU» AVEC DES SOURCES EXTÉRIEURES .....</b>	<b>34</b>

## INDICATEURS TRANSVERSAUX COMMUNS DE L'UNION EUROPÉENNE

### 1.1. Indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC<sup>1</sup>

#### *[OV-1] At-risk-of-poverty threshold (illustrative values)*

hhtyp	currency	2010
A1 (Single person)	EUR	19400
	NAC	19400
	PPS	16022
A2_2CH_LT14 (Two adults with two children younger than 14 years)	EUR	40740
	NAC	40740
	PPS	33647

#### *[OV-1a] At-risk-of-poverty rate (by age and gender)*

age	sex	2010
TOTAL	T	14.5
	M	14.6
	F	14.4
Y18-64	T	13.9
	M	13.4
	F	14.4
Y_GE65	T	5.9
	M	5.5
	F	6.3
Y_LT18	T	21.4

#### *[PN-S1] At-risk-of-poverty rate of older people*

age	sex	2010
Y_GE60	T	6.8
	M	6.4
	F	7.1
Y_GE75	T	6.7
	M	6.3
	F	7
Y_LT60	T	16.3
	M	16.3
	F	16.2
Y_LT75	T	14.9

<sup>1</sup> Les résultats sont issus des programmes élaborés par EUROSTAT.

age	sex	2010
	M	15
	F	14.9

*[SI-S1a] At-risk-of-poverty rate, by household type*

hhtyp	2010
<b>TOTAL</b>	<b>14.5</b>
<b>HH_NDCH (Households without dependent children)</b>	<b>8.5</b>
<b>A1_LT65 (One adult younger than 65 years)</b>	<b>20.4</b>
<b>A1_GE65 (One adult 65 years or older )</b>	<b>7.8</b>
<b>A1F (Single female)</b>	<b>11.9</b>
<b>A1M (Single male)</b>	<b>21.6</b>
<b>A2_2LT65 (Two adults younger than 65 years)</b>	<b>7.1</b>
<b>A2_GE1_GE65 (Two adults, at least one aged 65 years and over)</b>	<b>5</b>
<b>A_GE3 (Three or more adults)</b>	<b>4.3</b>
<b>HH_DCH (Households with dependent children)</b>	<b>19.1</b>
<b>A1_DCH (Single parent with dependent children)</b>	<b>46.4</b>
<b>A2_1DCH (Two adults with one dependent child)</b>	<b>15.9</b>
<b>A2_2DCH (Two adults with two dependent children)</b>	<b>14.5</b>
<b>A2_GE3DCH (Two adults with three or more dependent children)</b>	<b>23.9</b>
<b>A2</b>	<b>6.3</b>
<b>A_GE2_DCH</b>	<b>17.1</b>
<b>A_GE2_NDCH</b>	<b>5.6</b>
<b>A_GE3_DCH (Three or more adults with dependent children)</b>	<b>18</b>

*[SI-S1c] At-risk-of-poverty rate, by most frequent activity status and by gender*

wstatus	sex	2010
<b>EMP (Employment)</b>	<b>T</b>	<b>10.6</b>
	<b>M</b>	<b>10.8</b>
	<b>F</b>	<b>10.4</b>
<b>NEMP (Non employment)</b>	<b>T</b>	<b>15</b>
	<b>M</b>	<b>14.6</b>
	<b>F</b>	<b>15.2</b>
<b>UNE (Unemployment)</b>	<b>T</b>	<b>43.3</b>
	<b>M</b>	<b>42.2</b>
	<b>F</b>	<b>44.7</b>
<b>RET (Retired)</b>	<b>T</b>	<b>5.4</b>
	<b>M</b>	<b>5.8</b>
	<b>F</b>	<b>4.9</b>

wstatus	sex	2010
INAC_OTH (Inactive population - Other)	T	17.8
	M	22.8
	F	16.5
NSAL	T	20.2
	M	22.3
	F	16.7
SAL	T	9.9
	M	9.9
	F	10

*[SI-S1d] ARPR, by accommodation tenure status gender and age groups*

age	sex	tenstatu	2010
TOTAL	T	OWNER	8.5
		RENT	28.3
	M	OWNER	8.6
		RENT	28.5
	F	OWNER	8.4
		RENT	28.1
Y18-64	T	OWNER	7.8
		RENT	26.8
	M	OWNER	7.5
		RENT	26
	F	OWNER	8.1
		RENT	27.6
Y_GE60	T	OWNER	4.6
		RENT	16.6
	M	OWNER	4.2
		RENT	15.4
	F	OWNER	4.9
		RENT	17.8
Y_GE65	T	OWNER	4.8
		RENT	11.5
	M	OWNER	5
		RENT	8.3
	F	OWNER	4.7
		RENT	14.2
Y_GE75	T	OWNER	5.8
		RENT	11.7u
	M	OWNER	6.2

age	sex	tenstatu	2010
		RENT	6.5:u
	F	OWNER	5.5
		RENT	15.1u
Y_LT18	T	OWNER	13.4
		RENT	37.7

*[OV-11] In-work at-risk-of-poverty rate (by gender)*

sex	2010
T	10.6
M	10.8
F	10.4

*[SI-C8] In-work at-risk-of-poverty rate (by full-time/part-time work)*

break_il	2010
FULLTIME	10
PARTTIME	12.4

*[OV-C11] At-risk-of-poverty rate before social transfers (by age and gender)*

age	sex	2010
TOTAL	T	45
	M	43.3
	F	46.8
Y18-64	T	36.4
	M	34.5
	F	38.3
Y_GE65	T	88.3
	M	87.5
	F	88.9
Y_LT18	T	44.6

*[SI-C6] At-risk-of-poverty rate before social transfers, by gender and selected age groups (except pensions)*

age	sex	2010
TOTAL	T	29.1
	M	29.2
	F	28.9
Y18-64	T	28.1
	M	27.5

age	sex	2010
	F	28.6
Y_GE65	T	10.6
	M	10.2
	F	10.9
Y_LT18	T	43.1

*[OV-9] At-risk-of-poverty rate anchored at a fixed moment in time (2005) (by age and gender)*

age	sex	2010
TOTAL	T	14.2q
	M	14.4q
	F	14.1q
Y18-64	T	13.6q
	M	13.2q
	F	14q
Y_GE65	T	5.8q
	M	5.5q
	F	6.1q
Y_LT18	T	21.1q

*[PEPS01] Population at risk of poverty or social exclusion by age and gender (ilc\_peps01)*

age	sex	2010
TOTAL	T	17.1
	M	16.5
	F	17.7
Y18-64	T	17.5
	M	16
	F	19.1
Y_GE65	T	6.1
	M	5.5
	F	6.5
Y_LT18	T	22.3

*[PEPS05] Population at risk of poverty or social exclusion by broad group of citizenship (population aged 18 and over)*

age	sex	citizen	2010
Y18-64	T	NAT	13.4
		FOR	22.3

age	sex	citizen	2010
		EU27_FOR	19.2
		NEU27_FOR	39.9
Y_GE18	T	NAT	11.2
		FOR	21.5
		EU27_FOR	18.6
		NEU27_FOR	38.6

*[PEPS06] Population at risk of poverty or social exclusion by broad group of country of birth (population aged 18 and over)*

age	sex	c_birth	2010
Y18-64	T	NAT	13.5
		FOR	22
		EU27_FOR	17.5
		NEU27_FOR	37.6
Y_GE18	T	NAT	11.4
		FOR	21
		EU27_FOR	16.8
		NEU27_FOR	36.5

*[PEES01] Intersections of Europe 2020 Poverty Target Indicators by age and gender*

AGE	sex	indic_il	unit	2010
TOTAL	T	NR_DEP_NLOW	1000PERS	0.6
			PC_POP	0.1
		NR_NDEP_LOW	1000PERS	11.7
			PC_POP	2.4
		R_NDEP_NLOW	1000PERS	59.6
			PC_POP	12.2
Y18-64	T	NR_DEP_NLOW	1000PERS	0.5
			PC_POP	0.2
		NR_NDEP_LOW	1000PERS	10.8
			PC_POP	3.4
		R_NDEP_NLOW	1000PERS	35.4
			PC_POP	11.2
Y_LT18	T	NR_DEP_NLOW	1000PERS	0.1
			PC_POP	0.1
		NR_NDEP_LOW	1000PERS	0.9
			PC_POP	0.8
		R_NDEP_NLOW	1000PERS	20.3

AGE	sex	indic_il	unit	2010
			PC_POP	19.1

*[LVHL11] People living in households with very low work intensity by age and gender*

age	sex	2010
Y18-59	T	6.4
	M	5.2
	F	7.5
Y_LT18	T	3.2
Y_LT60	T	5.5
	M	4.8
	F	6.3

*[SI-P8]% of pop lacking at least 4 items in the economic strain and durables dimension by age, gender and at-risk-of-poverty status*

age	sex	incgrp	unit	n_item	2010
TOTAL	T	TOTAL	PC_POP	GE4	0.5
		A_MD60	PC_POP	GE4	0.2
		B_MD60	PC_POP	GE4	2.5
	M	TOTAL	PC_POP	GE4	0.4
		A_MD60	PC_POP	GE4	0
		B_MD60	PC_POP	GE4	2.6
	F	TOTAL	PC_POP	GE4	0.7
		A_MD60	PC_POP	GE4	0.4
		B_MD60	PC_POP	GE4	2.3
Y18-64	T	TOTAL	PC_POP	GE4	0.7
		A_MD60	PC_POP	GE4	0.3
		B_MD60	PC_POP	GE4	3.6
	M	TOTAL	PC_POP	GE4	0.5
		A_MD60	PC_POP	GE4	0
		B_MD60	PC_POP	GE4	3.9
	F	TOTAL	PC_POP	GE4	0.9
		A_MD60	PC_POP	GE4	0.5
		B_MD60	PC_POP	GE4	3.4
Y_GE65	T	TOTAL	PC_POP	GE4	0.1
		A_MD60	PC_POP	GE4	0.1
		B_MD60	PC_POP	GE4	.
	M	TOTAL	PC_POP	GE4	.
		A_MD60	PC_POP	GE4	.

age	sex	incgrp	unit	n_item	2010
		B_MD60	PC_POP	GE4	.
	F	TOTAL	PC_POP	GE4	0.2
		A_MD60	PC_POP	GE4	0.2
		B_MD60	PC_POP	GE4	.
Y_LT18	T	TOTAL	PC_POP	GE4	0.2
		A_MD60	PC_POP	GE4	0.1
		B_MD60	PC_POP	GE4	0.6

*[SI-S4] Mean number of items lacked by persons considered as deprived in the 'economic strain and durables' dimension by age, gender and at-risk-of-poverty status*

age	sex	incgrp	2010
TOTAL	T	TOTAL	3.2
		A_MD60	3.1
		B_MD60	3.2
	M	TOTAL	3.1
		A_MD60	3
		B_MD60	3.3
	F	TOTAL	3.2
		A_MD60	3.2
		B_MD60	3.2
Y18-64	T	TOTAL	3.2
		A_MD60	3.1
		B_MD60	3.3
	M	TOTAL	3.2
		A_MD60	3
		B_MD60	3.3
	F	TOTAL	3.2
		A_MD60	3.2
		B_MD60	3.3
Y_GE65	T	TOTAL	3.1
		A_MD60	3.1
		B_MD60	3
	M	TOTAL	3
		A_MD60	3
		B_MD60	.
	F	TOTAL	3.2
		A_MD60	3.2
		B_MD60	3
Y_LT18	T	TOTAL	3.1

age	sex	incgrp	2010
		A_MD60	3
		B_MD60	3.1

*[MDDD14] Severe material deprivation rate by education level (population aged 18 and over)*

age	sex	isc97	2010
Y18-24	T	TOTAL	0.9
		ISCED0_2	1.1
		ISCED3_4	0.9
		ISCED5_6	.
Y18-59	T	TOTAL	0.7
		ISCED0_2	1.5
		ISCED3_4	0.3
		ISCED5_6	0.1
Y_GE18	T	TOTAL	0.6
		ISCED0_2	1.2
		ISCED3_4	0.3
		ISCED5_6	0.1

*[MDHO06c] Severe housing deprivation rate by tenure status*

TENSTATU	2010
OWNER_LOAN	0.3
OWNER_NLOAN	0.2
RENT_FRED	6.6
RENT_MKT	6.6

*[LVHO05a] Overcrowding rate by age, gender and poverty status - Total population*

age	sex	incgrp	2010
TOTAL	T	TOTAL	7.8
		A_MD60	4.9
		B_MD60	24.9
	M	TOTAL	8.5
		A_MD60	5.3
		B_MD60	27.2
	F	TOTAL	7.2
		A_MD60	4.5
		B_MD60	22.7
Y18-64	T	TOTAL	7.8
		A_MD60	4.8

age	sex	incgrp	2010
		B_MD60	26.3
	M	TOTAL	8.6
		A_MD60	5.3
		B_MD60	30.1
	F	TOTAL	7.1
		A_MD60	4.4
		B_MD60	22.8
Y_GE65	T	TOTAL	2.9
		A_MD60	2.4
		B_MD60	11.7
	M	TOTAL	2.8
		A_MD60	2.8
		B_MD60	3.9u
	F	TOTAL	3
		A_MD60	2
		B_MD60	17.2u
Y_LT18	T	TOTAL	10.7
		A_MD60	6.9
		B_MD60	24.5

*[LVHO07a] Housing cost overburden rate by age, gender and poverty status*

age	sex	incgrp	2010
TOTAL	T	TOTAL	4.7
		A_MD60	1.4
		B_MD60	24.5
	M	TOTAL	4.4
		A_MD60	1.2
		B_MD60	23.1
	F	TOTAL	5.1
		A_MD60	1.5
		B_MD60	25.9
Y18-64	T	TOTAL	5.3
		A_MD60	1.5
		B_MD60	28.9
	M	TOTAL	5
		A_MD60	1.3
		B_MD60	29.2
	F	TOTAL	5.7
		A_MD60	1.8

age	sex	incgrp	2010
		B_MD60	28.7
Y_GE65	T	TOTAL	2.5
		A_MD60	1.4
		B_MD60	21.3
	M	TOTAL	2.4
		A_MD60	1.4
		B_MD60	18.7u
	F	TOTAL	2.7
		A_MD60	1.3
		B_MD60	23.1u
Y_LT18	T	TOTAL	4.1
		A_MD60	0.8
		B_MD60	16.5

*[OV-1b] Relative median at-risk-of-poverty gap (by age and gender)*

age	sex	2010
TOTAL	T	18.6
	M	18.6
	F	18.8
Y18-64	T	18.7
	M	18.3
	F	19.9
Y_GE65	T	16.7
	M	19u
	F	15.4u
Y_GE75	T	19u
	M	4.9:u
	F	23u
Y_LT18	T	18.6

*[PN-P2] Relative median income ratio of elderly people (65+)*

indic_il	sex	2010
R_GE65_LT65 (Persons aged 65 years and over compared to persons aged less than 65 years)	T	1.05
	M	1.06
	F	1.05

*[OV-2] Inequality of income distribution S80/S20 income quintile share ratio*

age	indic_il	2010
TOTAL	S80_S20	4.1
Y_GE65	S80_S20	3.2
Y_LT65	S80_S20	4.3

*[SI-C2] Inequality of income distribution Gini coefficient*

indic_il	2010
GINI	27.9

*[DI01] Distribution of income by quantiles*

currency	quantile	indic_il	2010
NAC	QUARTILE1	SHARE	12
		TC	22979.6
	QUARTILE2	SHARE	30.8
		TC	32333.3
	QUARTILE3	SHARE	56.9
		TC	44758
	QUARTILE4	SHARE	100
		TC	727485

## 1.2. Autres indicateurs

### 1.2.1. Revenu disponible équivalent

*Moyenne du revenu disponible équivalent : 36.390 euros/an*

### 1.2.2. Écart de rémunération entre les sexes non ajusté

A remplir par le STATEC – Source IGSS

## **2. PRÉCISION**

### **2.1. Plan d'échantillonnage**

2.1.1. Constitution de l'échantillon EU-SILC à partir de sept échantillons

2.1.2. Unités d'échantillonnage

2.1.3. Variables auxiliaires utilisées pour la stratification du nouvel échantillon

2.1.4. Taille d'échantillon et critères d'allocation

2.1.5. Schéma de sélection de l'échantillon

2.1.6. Répartition de l'échantillon au cours du temps

(non concerné)

2.1.7. Renouvellement de l'échantillon : groupes de rotation

(non concerné)

2.1.8. Pondérations

La figure 1 résume les différentes étapes qui ont été effectuées pour passer des poids d'échantillonnage aux poids d'estimation transversaux.

*2.1.8.1. Effet du plan d'échantillonnage*

(non traité)

*2.1.8.2. Ajustements pour non-réponse*

*2.1.8.3. Ajustements aux données extérieures*

*2.1.8.4. Pondération transversale finale*

## 2.1.9. Substitutions

Sans objet

### *2.1.9.1. Méthode de sélection des unités de substitution*

Sans objet

### *2.1.9.2. Principales caractéristiques des unités remplacées par rapport aux unités initiales, par région (NUTS 2) si disponible*

Sans objet

### *2.1.9.3. Ventilation des unités remplacées suivant l'enregistrement du contact à l'adresse (DB120), le résultat du questionnaire «ménage» (DB130) et l'acceptation de l'entretien (DB135)*

Sans objet

## 2.2. Erreurs d'échantillonnage

### 2.2.1. Erreurs types et taille effective de l'échantillon

Les informations suivantes seront fournies:

— taille effective de l'échantillon pour les indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC, pour le revenu disponible équivalent et pour l'écart de rémunération entre les sexes non ajusté (le cas échéant),

— erreurs types pour les indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC, pour le revenu disponible équivalent et pour l'écart de rémunération entre les sexes non ajusté (le cas échéant).

Les erreurs types seront transmises prochainement.

<b>Indicateurs communautaires</b>	<b>Valeur de l'indicateur</b>	<b>Taille effective de l'échantillon</b>
Taux de risque de pauvreté après transferts (60%)	14.5%	13423
S80/S20	4.1	13423
Ecart relatif médian du risque de pauvreté	18.6%	13423
Taux de risque de pauvreté (40%)	2.5%	13423
Taux de risque de pauvreté (50%)	8.1%	13423
Taux de risque de pauvreté (70%)	24.1%	13423
Taux de risque de pauvreté avant transferts (sauf pension de vieillesse et de survie) 60%	45%	13423
Taux de risque de pauvreté avant transferts (y compris pension de vieillesse et de survie) 60%	29.1%	13423
Coefficient de GINI	27.9%	13423
Revenu équivalent moyen	36 390 €/an	13423

## 2.3. Erreurs non dues à l'échantillonnage

### 2.3.1. Erreurs dans la base de sondage et la couverture

Une description de la base de sondage (y compris des informations concernant la procédure d'actualisation de la base, la fréquence et les doublons) et une description des principaux problèmes de couverture (mauvaise classification, sous-couverture, surcouverture), si disponibles, seront fournies.

Pour les États membres utilisant un système avec rotation, les informations relatives à la base de sondage seront uniquement fournies pour les nouveaux échantillons.

- **Description de la base de sondage :**

Afin de couvrir l'ensemble de la population résidente au Luxembourg et :

1/ compte tenu du fait que le fichier d'adresse qui, le mieux, est en adéquation avec les adresses de la population résidente pour la période de référence du revenu ne couvre que les personnes affiliées au système de sécurité sociale luxembourgeois ;

2/compte tenu du fait que les personnes affiliées à un système de sécurité sociale différent du système luxembourgeois (essentiellement les fonctionnaires internationaux) représentent une part importante dans la population ;

la base de sondage est composée de 2 sources différentes.

D'une part, un fichier issu de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) qui regroupe l'ensemble des « ménages fiscaux » soumis au régime de sécurité sociale luxembourgeois.

D'autre part, une sous-population du Recensement de la population, à savoir les « ménages logements » dans lesquels aucun des membres ne bénéficie de revenus soumis aux cotisations sociales obligatoires au régime de sécurité sociale luxembourgeois et dans lesquels la totalité des membres exerçant un emploi a déclaré être fonctionnaire international.

Cette description vaut pour la base de sondage de la vague 1. Compte tenu que le Luxembourg a opté pour un panel à long terme, cette description vaut aussi pour les vagues 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8. Néanmoins, chaque année, un nouvel échantillon est tiré afin de tenir compte d'un phénomène typiquement luxembourgeois : le turn-over élevé, comparativement aux autres pays européens, de sa population. Ce nouvel échantillon est composé de « nouveaux immigrés ». Plus précisément, il s'agit d'un échantillon d'affiliés au système de Sécurité Sociale luxembourgeois qui se sont installés dans le pays après le 31 décembre 2002 pour la vague 2, après le 31 décembre 2003 pour la vague 3, après le 31 décembre 2004 pour la vague 4, après le 31 décembre 2005 pour la vague 5, après le 31 décembre 2006 pour la vague 6 et après le 31 décembre 2007 pour la vague 7. Pour les vagues 7 et 8, le nouvel échantillon n'est pas uniquement composé de « nouveaux immigrés », mais de l'ensemble des « ménages fiscaux » soumis au régime de sécurité sociale luxembourgeois. Ce choix a été opéré car nous allons progressivement basculer d'un panel à long terme vers un panel rotatif. L'opération 2010 constitue la deuxième opération pour ce basculement qui s'effectuera sur quatre opérations afin d'observer une continuité dans la livraison des données longitudinales.

- **Informations relatives à la base de sondage :**

Concernant les adresses tirées lors de la vague 1 :

- Les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation au 31 décembre 2001.
- Les adresses issues du Recensement de la population rendent compte de la situation au 15 février 2001.

Concernant le nouvel échantillon (vague 2) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2003.

Concernant le nouvel échantillon (vague 3) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2004.

Concernant le nouvel échantillon (vague 4) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2005.

Concernant le nouvel échantillon (vague 5) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2006.

Concernant le nouvel échantillon (vague 6) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des nouveaux immigrés au 31 décembre 2007.

Concernant le nouvel échantillon (vague 7) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des affiliés à la sécurité sociale luxembourgeoise au 31 décembre 2008.

Concernant le nouvel échantillon (vague 8) :

- Pour le nouvel échantillon, les adresses issues du fichier de l'IGSS rendent compte de la situation des affiliés à la sécurité sociale luxembourgeoise au 31 décembre 2009.

#### • **Type et taille d'erreur de couverture**

Le fichier de l'IGSS ne distingue pas les ménages privés des ménages collectifs. C'est lors du travail sur le terrain, c'est-à-dire lors de la prise de contact avec les individus, qu'il est possible de distinguer les ménages privés des ménages collectifs.

Dans le fichier du Recensement de la population, les « ménages logement » dont aucun des membres exerçant une activité professionnelle n'est affilié au régime de sécurité sociale luxembourgeois et aucun des membres est fonctionnaire international ne sont pas couverts par la base de sondage. Mais ces ménages représentent une très faible part de la population.

Par rapport à la taille de la population du Luxembourg, les mouvements migratoires de la population sont très importants. Par exemple, en 2002, pour une population estimée à 448 000 habitants au 01/01/2002 on compte environ 12 000 arrivées pour 9 500 départs. Par conséquent, la probabilité que l'adresse tirée le 31/12/2001 n'existe plus lors du travail sur le terrain est importante.

Ainsi, pour la vague 1, le pourcentage d'adresses qui ont été signalées par les enquêteurs comme « adresse inexistante, adresse située dans une zone non résidentielle, adresse inoccupée ou adresse ne correspondant pas à un lieu de résidence principale » s'élève à 6,6%.

Lors du travail sur le terrain de la vague 2, ce pourcentage, mesuré sur le nouvel échantillon de la vague 2 avait atteint près de 16%.

Pour la vague 3, ce pourcentage atteint près de 21%.

Pour la vague 4, ce pourcentage atteint 19%.

Pour la vague 5, ce pourcentage atteint 19%.

Pour la vague 6, ce pourcentage atteint 21%.

Et pour la vague 7, ce pourcentage atteint 9%. Par rapport aux années précédentes, le pourcentage est moins élevé. Cela tient au fait que la base de sondage ne se limite plus aux « nouveaux immigrés », mais à l'ensemble des affiliés de la sécurité sociale luxembourgeoise.

Et pour la vague 8, ce pourcentage atteint 7.7%. Par rapport aux années précédentes, le pourcentage est moins élevé. Cela tient au fait que la base de sondage ne se limite plus aux «nouveaux immigrants», mais à l'ensemble des affiliés de la sécurité sociale luxembourgeoise.

## 2.3.2. Erreurs de mesure et de traitement

### 2.3.2.1. Erreurs de mesure

Les informations suivantes seront fournies:

- **Une description des différentes causes d'erreurs de mesure susceptibles d'être détectées dans l'enquête**

Non applicable

- **Une description de la façon dont le questionnaire a été élaboré, l'utilisation éventuelle d'un laboratoire cognitif, le test sur le terrain du questionnaire, l'incidence de sa conception, de son contenu et de sa formulation**

Le Luxembourg a opté pour un panel de longue durée. Les données transversales et longitudinales sont issues de ce panel. L'année 2010 constitue la huitième vague de ce panel. Par conséquent, le questionnaire de la huitième vague a été élaboré à l'image de celui élaboré lors des vagues précédentes, c'est-à-dire à partir du document de travail EU-SILC 065/04 (Description of target variables), des résultats de l'enquête pilote réalisée en 2002. Par rapport aux vagues précédentes, de légers ajustements ont été réalisés afin de tenir compte des observations faites par les enquêteurs. Par ailleurs, l'élaboration du questionnaire a aussi été inspirée par les expériences passées en matière d'enquête sur les conditions de vie des ménages. Depuis 1985, le CEPS/INSTEAD, qui exécute l'enquête EU-SILC, réalise annuellement des enquêtes auprès des ménages dont la configuration est très semblable à celle dessinée pour l'enquête EU-SILC.

Dans un environnement multilingue, le questionnaire d'enquête a été élaboré en langue française, puis traduit en langue luxembourgeoise et en langue anglaise.

- **Des informations sur l'intensité et l'efficacité de la formation des enquêteurs: nombre de jours de formation, test des compétences avant d'entreprendre le travail sur le terrain (taux de succès, etc.)**

Dans le cadre d'un panel à long terme, l'objectif premier est de fidéliser les enquêteurs tout le long du panel. Ils sont les garants du succès de l'enquête. Le noyau central des enquêteurs a été recruté lors de la première vague du panel. Néanmoins, certains enquêteurs n'ont pas désiré poursuivre le projet lors des vagues suivantes et un recrutement de nouveaux enquêteurs pour palier le départ de certains enquêteurs est opéré à chaque nouvelle vague. Ces nouveaux enquêteurs ont suivi une première formation (une demi-journée), qui avait pour but de les sensibiliser au métier d'agent-enquêteur. Durant cette session, les formateurs ont abordé les points suivants :

- rôle et place de l'enquêteur dans l'ensemble du processus d'enquête, depuis la définition de la problématique d'enquête jusqu'aux analyses de données ;
- prise de contact avec l'interviewé au travers de jeux de rôle ;
- échange d'expériences entre agents-enquêteurs expérimentés et novices ;
- évocation de l'enquête EU-SILC sans toutefois présenter le contenu détaillé l'enquête.

Les enquêteurs ayant participé les vagues précédentes au projet, ont été dispensés de cette formation.

Dans un deuxième temps (une demi-journée), l'ensemble des enquêteurs ont suivi une formation dont l'objectif était l'explication du contenu de l'enquête et des documents annexes au questionnaire d'enquête.

- **Des renseignements sur les études, telles que les nouveaux entretiens, les études de validation, ou les expériences sur des échantillons fragmentés, si disponibles**

Non applicable

- **Les résultats de modèles, par exemple pour évaluer les répercussions de l'utilisation d'une année fiscale au lieu d'une année civile, si disponibles**

Non applicable

#### 2.3.2.2. Erreurs de traitement

- **Une description des contrôles de saisie, de codification et de correction des données. Les principales erreurs détectées lors du processus ultérieur à la collecte des données,**

L'enquête s'est déroulée en face-à-face selon la méthode PAPI (papier/crayon). Pour lever d'éventuelles erreurs et incohérences, plusieurs contrôles sont prévus. Dès la réception des enquêtes, les gestionnaires de l'enquête contrôlent, en présence des enquêteurs, les données collectées. A cette occasion, il est éventuellement demandé aux enquêteurs de contacter à nouveau les ménages pour préciser une information. Dans une deuxième phase, certaines données de l'enquête sont codifiées (nationalité, code NACE, code ISCO). Dans une troisième phase, les données sont saisies. Le programme de saisie comporte certains contrôles visant à alerter l'agent de saisie d'erreurs ou d'incohérences dans les données. Parmi les contrôles, citons par exemple ceux des sauts et des renvois.

Malgré les contrôles insérés dans le programme de saisie, d'autres tests sont effectués après la phase de saisie. Ces tests visent essentiellement à repérer les valeurs extrêmes, particulièrement en matière de revenus. Par ailleurs, dans la mesure où le Luxembourg a opté pour un panel à long terme et que l'année 2010 correspond à la huitième vague du panel, une batterie de tests « longitudinaux » ont été mis en place afin de contrôler la cohérence des informations d'une année sur l'autre. Bien que « longitudinaux », ces tests améliorent évidemment la qualité des données transversales.

Finalement, en dernier lieu, ce sont les programmes de contrôle créés par Eurostat qui permettent, le cas échéant, de détecter les incohérences encore présentes dans la base de données.

- **Le taux des échecs de correction pour les variables du revenu.**

Nous n'avons pas constaté d'échecs dus à des erreurs de traitement pour les variables du revenu. L'ensemble des revenus a été imputé.

Certains revenus sont toutefois plus difficiles à imputer que d'autres car trop peu d'éléments sont disponibles pour mener correctement ces imputations. Il s'agit principalement des revenus des indépendants, des revenus mobiliers et des revenus immobiliers.

### 2.3.3. Erreurs de non-réponse

#### 2.3.3.1. Taille de l'échantillon obtenu:

— nombre de ménages pour lesquels un entretien est accepté pour la base de données :

**4 876 ménages**

— nombre de personnes âgées de 16 ans et plus dans les ménages dont l'entretien est accepté pour la base de données, pour lesquelles l'entretien personnel est achevé :

**10 238 personnes**

#### 2.3.3.2. Non-réponse des unités

— **taux de non-réponse des ménages (NRh) :**

$$NRh = [1 - (Ra * Rh)] * 100$$

*Ra = Nombre d'adresses contactées avec succès / nombre d'adresses sélectionnées valables*

$$Ra = \sum [DB120=11] / \sum [DB120=toutes] - \sum [DB120=23]$$

*Rh = Nombre d'entretiens acceptés pour la base de données / nombre de ménages éligibles aux adresses contactées*

$$Rh = \sum [DB135=1] / \sum [DB130=tous]$$

$$Ra = 8503 / (8983 - 273) = 97,62\%$$

$$Rh = 4876 / 8503 = 57,34\%$$

$$\boxed{NRh = 44,02\%}$$

— **taux de non-réponse individuelle (NRp) :**

$$NRp = [1 - (Rp)] * 100$$

*Rp = Nombre d'entretiens individuels complétés / nombre d'individus éligibles dont l'entretien a été accepté pour la base de données*

$$Rp = \sum [RB250=11+12+13] / \sum [RB245=1+2+3]$$

$$Rp = 10238 / 10238 = 1$$

$$\boxed{NRp = 0\%}$$

— **taux global de non-réponse individuelle (\*NRp) :**

$$*NRp = [1 - (Ra * Rh * Rp)] * 100$$

$$\boxed{*NRp = 44,02\%}$$

**Non –réponse des unités par type d'échantillons**

	Ensemble des unités	Unités initiales enquêtées en vague 7	Unités initiales du nouveau sous-échantillon
<b>taux de non-réponse des ménages (NRh)</b>	44,02%	15,31%	71,38%
<b>taux de non-réponse individuelle (NRp)</b>	0%	0%	0%
<b>taux global de non-réponse individuelle (*NRp)</b>	44,02%	15,31%	71,38%

2.3.3.3. La ventilation des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (DB120), le «résultat du questionnaire “ménage”» (DB130) et l'«acceptation de l'entretien» (DB135), pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total

**Tableau 1. Répartition des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (total)**

	Nombre	Pourcentage
<b>Total (DB120=11 à 23)</b>	8983	100
Adresse contactée (DB120=11)	8503	94,7
Adresse non-contactée (DB120=21 à 23)	480	5,3
Total des adresses non-contactées (DB120=21 à 23)	480	100
Impossible de localiser l'adresse (DB120=21)	201	41,9
Impossible d'accéder à l'adresse (DB120=22)	6	1,2
Adresse inexistante, adresse située dans une zone non résidentielle, adresse inoccupée ou adresse ne correspondant pas à un lieu de résidence principale (DB120=23)	273	56,9

**Tableau 2. Répartition des adresses contactées selon le «résultat du questionnaire “ménage”» et l'«acceptation de l'entretien» (total)**

	Nombre	Pourcentage
<b>Total</b>	8503	100
Questionnaire rempli (DB130=11)	4876	57,3
Questionnaire inachevé (DB130=21 à 24)	3627	42,7
Total questionnaire inachevé (DB130=21 à 24)	3627	100
Refus de coopérer (DB130=21)	2727	75,2
L'ensemble du ménage est absent pour la durée des travaux sur le terrain (DB130=22)	723	19,9
Ménage incapable de répondre (maladie, autres incapacités, etc.) (DB130=23)	64	1,8
Autres raisons	113	3,1
Acceptation de l'entretien (DB135=1+2)	4876	100
Entretien accepté pour la base données (DB135=1)	4876	100
Entretien rejeté (DB135=2)	0	0

Pour rappel, le Luxembourg n'a pas choisi un panel rotatif mais un panel à long terme. Par conséquent, la répartition pour chaque groupe de rotation n'a pas lieu d'être.

Néanmoins, du fait d'un turn-over important de la population, un sous-échantillon supplémentaire de personnes affiliées récemment auprès du système de Sécurité Sociale national est tiré chaque année afin de conserver la représentativité transversale.

Les tableaux qui suivent présentent la répartition des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» et la répartition des adresses contactées selon le «résultat du questionnaire “ménage”» et l'«acceptation de l'entretien» par type d'échantillons.

**Tableau 3. Répartition des ménages (unités initiales) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» par type d'échantillons**

	Unités initiales enquêtées en vague 7		Unités initiales du nouveau sous-échantillon	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Total</b> (DB120=11 à 23)	4339	100,0	4644	100,0
Adresse contactée (DB120=11)	4218	97,2	4285	92,3
Adresse non-contactée (DB120=21 à 23)	121	2,8	359	7,7
Total des adresses non-contactées (DB120=21 à 23)	121	100,0	359	100
Impossible de localiser l'adresse (DB120=21)	31	25,6	170	47,4
Impossible d'accéder à l'adresse (DB120=22)	2	1,7	4	1,1
Adresse inexistante, adresse située dans une zone non résidentielle, adresse inoccupée ou adresse ne correspondant pas à un lieu de résidence principale (DB120=23)	88	72,7	185	51,5

**Tableau 4. Répartition des adresses contactées selon le «résultat du questionnaire “ménage”» et l'«acceptation de l'entretien» par type d'échantillons**

	Unités initiales enquêtées en vague 5		Unités initiales du nouveau sous-échantillon	
	Nombre	%	Nombre	%
Total	4218	100	4285	100
Questionnaire rempli (DB130=11)	3600	85.3	1276	29.8
Questionnaire inachevé (DB130=21 à 24)	618	14.7	3009	70.2
Total questionnaire inachevé (DB130=21 à 24)	618	100.0	3009	100.0
Refus de coopérer (DB130=21)	457	73.9	2270	75.4
L'ensemble du ménage est absent pour la durée des travaux sur le terrain (DB130=22)	73	11.8	650	21.6
Ménage incapable de répondre (maladie, autres incapacités, etc.) (DB130=23)	9	1.5	55	1.8
Autres raisons	79	12.8	34	1.1
Acceptation de l'entretien (DB135=1+2)	3600	100	1276	100
Entretien accepté pour la base données (DB135=1)	3600	100	1276	100
Entretien rejeté (DB135=2)	0	0	0	0

2.3.3.4. La ventilation des unités remplacées (le cas échéant) selon l'«enregistrement du contact à l'adresse» (DB120), le «résultat du questionnaire “ménage”» (DB130) et l'«acceptation de l'entretien» (DB135), pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total

SANS OBJET

### 2.3.3.5. Non-réponse à certaines questions

	% des ménages ayant perçu un montant	% des ménages pour lesquels des informations sont manquantes (avant imputation)	% des ménages pour lesquels des informations sont partielles (avant imputation)
Revenu total brut du ménage (HY010)	100	3.8	63.8
Revenu total disponible du ménage (HY020)	100	0.8	99.2
Revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux sauf allocation de vieillesse ou pension de survie (HY022)	99.9	0.8	99.0
Revenu total disponible du ménage y compris allocation de vieillesse ou pension de survie (HY023)	99.9	0.1	98.9
<b>Composantes nettes du revenu au niveau des ménages</b>			
Loyer imputé (HY030N)	Cf. HY030G		
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040N)	Cf. HY040G		
Allocations familles/enfants (HY050N)	46.5	0.5	1.8
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060N)	7.6	0.8	0.8
Aides au logement (HY070N)	15.4	100.0	0.0
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080N)	Cf. HY080G		
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090N)	Cf. HY090G		
Remboursement des intérêts hypothécaires (HY100N)	Cf. HY100G		
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110N)	0.3	0.0	0.0
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130N)	Cf. HY130G		
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140N)	Cf. HY140G		
Remboursement/encaissements liés à des ajustements d'impôt (HY145N)	42.3	10.5	1.1
<b>Composantes brutes du revenu au niveau des ménages</b>			
Loyer imputé (HY030G)	76.8	100.0	0.0
Revenu net tiré de la location d'une propriété ou de terres (HY040G)	11.0	6.5	0.0
Allocations familles/enfants (HY050G)	46.5	0.5	5.8
Exclusion sociale non classée ailleurs (HY060G)	7.6	0.8	34.5
Aides au logement (HY070G)	15.4	100.0	0.0
Transferts interménages perçus régulièrement en espèces (HY080G)	4.4	4.7	0.0
Intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des opérations incorporelles (HY090G)	58.8	46.3	0.1
Remboursement des intérêts hypothécaires (HY100G)	36.4	100.0	0.0
Revenus nets perçus par les personnes de moins de 16 ans (HY110G)	0.3	0.0	52.9
Transferts interménages versés régulièrement en espèces (HY130G)	13.1	3.3	0.5
Impôt sur le revenu et les cotisations sociales (HY140G)	99.8	9.7	90.1

	% de personnes de 16 ans et plus ayant perçu un montant	% de personnes pour lesquelles des informations sont manquantes (avant imputation)	% de personnes pour lesquelles des informations sont partielles (avant imputation)
<b>Revenu personnel net au niveau des composantes</b>			
Salaire net en espèces ou revenu assimilé (PY010N)	52.7	13.5	5.3
Rémunération nette non versée en espèces (PY020N)	6.1	55.7	0.0
Voiture de fonction (PY021N)	Cf. PY021G		
Cotisations sociales employeur (PY030N)	Cf. PY030G		
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035N)	Cf. PY035G		
Bénéfices ou pertes nets en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050N)	Cf. PY050G		
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080N)	0.2	16.7	0.0
Allocations de chômage (PY090N)	4.4	7.3	0.2
Allocations de vieillesse (PY100N)	18.0	14.7	5.7
Allocations de survie (PY110N)	5.7	10.1	1.9
Indemnités de maladie (PY120N)	0.6	11.1	0.0
Pensions d'invalidité (PY130N)	3.9	7.0	0.3
Allocations d'éducation (PY140N)	1.6	5.0	0.0
<b>Revenu personnel brut au niveau des composantes</b>			
Salaire brut en espèces ou revenu assimilé (PY010G)	52.7	9.5	32.5
Rémunération brute non versée en espèces (PY020G)	6.1	72.3	0.0
Voiture de fonction (PY021G)	3.0	100.0	0.0
Cotisations sociales employeur (PY030G)	58.3	100.0	0.0
Cotisations à des régimes privés de retraite individuelle (PY035G)	14.0	5.4	0.0
Bénéfices ou pertes bruts en espèce tirés d'une activité indépendante (PY050G)	5.7	45.6	0.9
Pensions versées par des régimes privés de retraite individuelle (PY080G)	0.2	44.4	0.0
Allocations de chômage (PY090G)	4.4	6.6	41.1
Allocations de vieillesse (PY100G)	18.0	12.4	42.8
Allocations de survie (PY110G)	5.7	8.0	45.0
Indemnités de maladie (PY120G)	0.6	9.5	38.1
Pensions d'invalidité (PY130G)	3.9	6.3	41.0
Allocations d'éducation (PY140G)	1.6	5.0	0.0

Les % des ménages pour lesquels des informations sont manquantes (avant imputation) et les % des ménages pour lesquels des informations sont partielles (avant imputation) sont calculés par rapport aux seuls bénéficiaires de la composante de revenu.

2.3.3.6. *Nombre total des non-réponses à certaines questions et des observations dans l'échantillon au niveau de l'unité portant sur les indicateurs communautaires transversaux communs fondés sur la dimension transversale des statistiques EU-SILC, pour le revenu disponible équivalent et l'écart de rémunération entre les sexes non ajusté (le cas échéant).*

Tous les revenus permettant de calculer le revenu disponible équivalent ont été imputés dans le cas de non-réponses, par conséquent, il n'y a pas de non-réponses.

## 2.4. Mode de collecte des données

Pour les États membres utilisant un échantillon d'adresses/de ménages, la ventilation des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» (RB250) et le «type d'entretien» (RB260) sera fournie, pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total.

Pour les États membres utilisant un échantillon de personnes, la ventilation de la catégorie «répondant sélectionné», la ventilation des «membres du ménage âgés de 16 ans et plus», et la ventilation de la catégorie «répondant non sélectionné» selon le «statut des données» (RB250) et le «type d'entretien» (RB260) seront fournies, pour chaque groupe de rotation (le cas échéant) et pour le total.

**Tableau 1. Répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» (RB250)**

	Total	RB250 =11	RB250 =12	RB250 =13	RB250 =21	RB250 =22	RB250 =23	RB250 =31	RB250 =32	RB250 =33
Total	10238	10238	0	0	0	0	0	0	0	0
%	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0

**Tableau 2. Répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «type d'entretien» (RB260)**

	Total	RB260=1	RB260=2	RB260=3	RB260=4	RB260=5	Missing
Total	10238	8183	0	0	0	2055	0
%	100	79.9	0	0	0	20.1	0

Pour rappel, le Luxembourg n'a pas choisi un panel rotatif mais un panel à long terme. Par conséquent, la répartition pour chaque groupe de rotation n'a pas lieu d'être.

Néanmoins, du fait d'un turn-over important de la population, un sous-échantillon supplémentaire de personnes affiliées récemment auprès du système de Sécurité Sociale national est tiré chaque année afin de conserver la représentativité transversale.

Les tableaux qui suivent présentent la répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» et la répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «type d'entretien» par type d'échantillons.

**Tableau 3. Répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «statut des données» (RB250) par type d'échantillons**

		Total	RB250 =11	RB250 =12	RB250 =13	RB250 =21	RB250 =22	RB250 =23	RB250 =31	RB250 =32	RB250 =33
Unités initiales enquêtées en vague 7	Total	7299	7299	0	0	0	0	0	0	0	0
	%	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0
Unités initiales du nouveau sous-échantillon	Total	2939	100	0	0	0	0	0	0	0	0
	%	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0

**Tableau 4. Répartition des membres du ménage âgés de 16 ans et plus selon le «type d'entretien» (RB260) par type d'échantillons**

		Total	RB260=1	RB260=2	RB260=3	RB260=4	RB260=5	Missing
Unités initiales enquêtées en vague 7	Total	7299	5852	0	0	0	1447	0
	%	100	80.2	0	0	0	19.8	0
Unités initiales du nouveau sous-échantillon	Total	2939	2331	0	0	0	608	0
	%	100	79.3	0	0	0	20.7	0

## 2.5. Durée de l'entretien

**La durée moyenne de l'entretien s'élève à 55 minutes.**

Cette durée moyenne a été calculée en sommant la durée des entretiens « ménages » et la durée des entretiens « individuels » puis en divisant cette somme par le nombre d'entretiens « ménages » acceptés pour la base de données.

**Tableau 1. Répartition de la durée de l'interview (en minutes) selon le nombre d'entretiens « individuels »**

Nombre d'entretiens « individuels »	Durée totale de l'entretien	Durée de l'entretien « ménage »	Durée des entretiens « individuels »
1	36	17	19
2	56	18	38
3	68	18	50
4	78	17	61
5 et plus	93	18	75
Total	55	18	37

### 3. COMPARABILITÉ

#### 3.1. Concepts et définitions de base

Les concepts nationaux utilisés, les différences entre les concepts nationaux et les concepts types des statistiques EU-SILC, et une évaluation, si disponible, des répercussions des différences mentionnées seront communiqués pour les domaines suivants:

- **la population de référence,**

Il n'y a pas de différence fondamentale entre le concept national et le concept type des statistiques EU-SILC (cf. 2.3.1). En termes de répercussion, les effets devraient être tout à fait négligeables.

- **la définition du ménage privé,**

Même définition que le concept EU-SILC

- **l'appartenance au ménage,**

Même définition que le concept EU-SILC

- **la ou les période(s) de référence du revenu utilisée(s),**

Les revenus collectés correspondent à ceux perçus entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 31 décembre 2009.

- **les périodes utilisées pour les impôts sur le revenu et les cotisations sociales,**

Les impôts et les cotisations sociales collectées sont ceux versés durant l'année 2009. Par conséquent, ils ne correspondent pas obligatoirement aux revenus perçus en 2009. Par contre, lorsque ces données ont fait l'objet d'imputations, les calculs ont été opérés par rapport aux revenus de l'année 2009.

- **la période de référence pour les impôts sur la fortune**

Il n'y a plus d'impôts sur la fortune depuis 2007.

- **l'écart entre la période de référence du revenu et les variables actuelles**

Dans la mesure où l'enquête sur le terrain s'est déroulée de janvier 2010 à octobre 2010, mais que la plupart des enquêtes étaient achevées en juillet 2010 (97.2% des enquêtes), l'écart entre la période de référence du revenu et les variables actuelles s'étend de 1 mois à 7 mois.

- **la durée totale de la collecte de données pour l'échantillon**

10 mois : de janvier 2010 à octobre 2010.

*Répartition des enquêtes selon le mois où elles se sont déroulées*

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	Total
Nombre d'enquêtes	397	1199	1158	677	537	486	283	88	45	6	4876
%	8.1	24.6	23.7	13.9	11.0	10.0	5.8	1.8	0.9	0.1	100.0

- **des informations générales sur l'activité professionnelle durant la période de référence**

Les informations générales sur l'activité professionnelle durant la période de référence de revenu sont assez élémentaires. Elles indiquent uniquement, pour chaque mois, si la personne était salariée (temps plein/temps partiel) ou indépendante (temps plein/temps partiel).

## 3.2. Composantes du revenu

3.2.1. Les différences entre les définitions nationales et les définitions types des statistiques EU-SILC, et une évaluation, si disponible, des répercussions des différences mentionnées seront communiquées pour les variables cibles suivantes:

- revenu total brut du ménage,
- revenu total disponible du ménage,
- revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux sauf allocation de vieillesse ou pension de survie,
- revenu total disponible du ménage avant transferts sociaux y compris allocation de vieillesse ou pension de survie,
- loyer imputé (1),
- revenu tiré de la location d'une propriété ou de terres,
- allocations famille/enfants,
- dépenses liées à l'exclusion sociale non classées ailleurs,
- aides au logement,
- transferts interménages perçus régulièrement en espèces,
- intérêts, dividendes, bénéfices tirés d'investissements en capital dans des entreprises individuelles,
- paiements d'intérêts hypothécaires (1),
- revenus perçus par les personnes de moins de 16 ans,
- impôts réguliers sur la fortune,
- transferts interménages versés régulièrement en espèces,
- impôt sur le revenu et cotisations sociales,
- remboursements/encaissements liés à des ajustements d'impôt,
- salaire ou revenu assimilé,
- revenu en nature (2),
- cotisations sociales des employeurs (3),
- bénéfice en espèces ou pertes de trésorerie en rapport avec une activité indépendante (y compris honoraires),
- valeur des biens produits pour la consommation propre (1),
- indemnités de chômage,
- allocations de vieillesse,
- allocations de survie,
- indemnités de maladie,
- pensions d'invalidité,
- allocations d'études,
- rémunération mensuelle brute des salariés (4).

Nous avons utilisé les définitions types des statistiques EU-SILC.

3.2.2. La source ou la procédure utilisée pour la collecte des variables du revenu

Interview en face-à-face

3.2.3. La forme sous laquelle ont été obtenues les variables du revenu au niveau des composantes (par exemple brutes, nettes d'impôts sur le revenu à la source et de cotisations sociales, nettes d'impôts sur le revenu à la source, nettes de cotisations sociales)

Les variables de revenu ont été collectées au niveau du brut (avant impôts et cotisations sociales) et au niveau du net (après impôts à la source et cotisations sociales).

Dans la mesure où l'assiette fiscale est composée par l'ensemble des revenus soumis à impôt, il est difficile de collecter un revenu net au niveau des composantes. Il s'agit donc ici d'une proxy du net.

3.2.4. La méthode utilisée pour obtenir les variables cibles du revenu sous la forme requise (c'est-à-dire en tant que valeur brute)

Collecte des revenus bruts au niveau des composantes.

#### **4. COHÉRENCE**

##### **4.1. Comparaison des variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu pour chaque «composante du revenu» avec des sources extérieures**

Une comparaison avec des sources extérieures de toutes les variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu pour chaque «composante du revenu» sera fournie, lorsque les États membres concernés estiment que ces données extérieures sont suffisamment fiables.

La conjonction de deux phénomènes -le poids des travailleurs frontaliers et le poids des fonctionnaires internationaux dans la population active- n'autorise pas une comparaison des variables cibles du revenu et du nombre de personnes percevant un revenu avec des sources extérieures.

Les sources extérieures excluent la plupart du temps les fonctionnaires internationaux et incluent les travailleurs frontaliers. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de sources extérieures qui correspondent à la population de référence.